

NOTICE EXPLICATIVE : GESTION DES EAUX PLUVIALES

Construction de volières d'élevage de poulets de chairs avec couverture partiellement solaire.

Pièce complémentaire



1. CONTEXTE DU PROJET

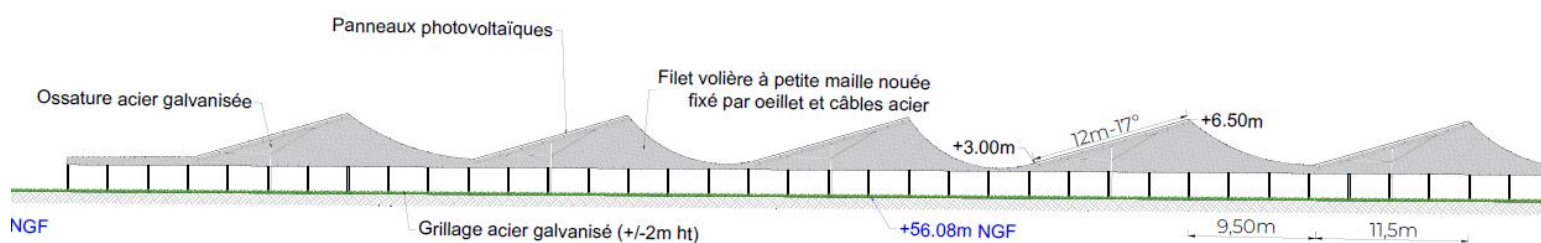
L'exploitation de M.Jensou se situe au 111 route de la côte blanche 24480 le Buisson-de-Cadouin, dans le département de la Dordogne.



Le projet se situe sur un élevage de poulets de chairs existant. Les parcelles concernées par le projet se trouvent entouré de haies.

La nouvelle construction, partiellement couverte en panneaux photovoltaïque est un projet de création des infrastructures. Cette dernière est composée de matériaux solides et durables dans le temps, la structure est en acier galvanisé qui respecte les

normes de constructions en vigueur, les grillages installés sur le pourtour de la volière sont en acier galvanisé simple torsion et le filet de volière en toiture vient recouvrir l'ensemble de la volière afin d'offrir des espaces idéales, hauts et aérés pour l'élevage.

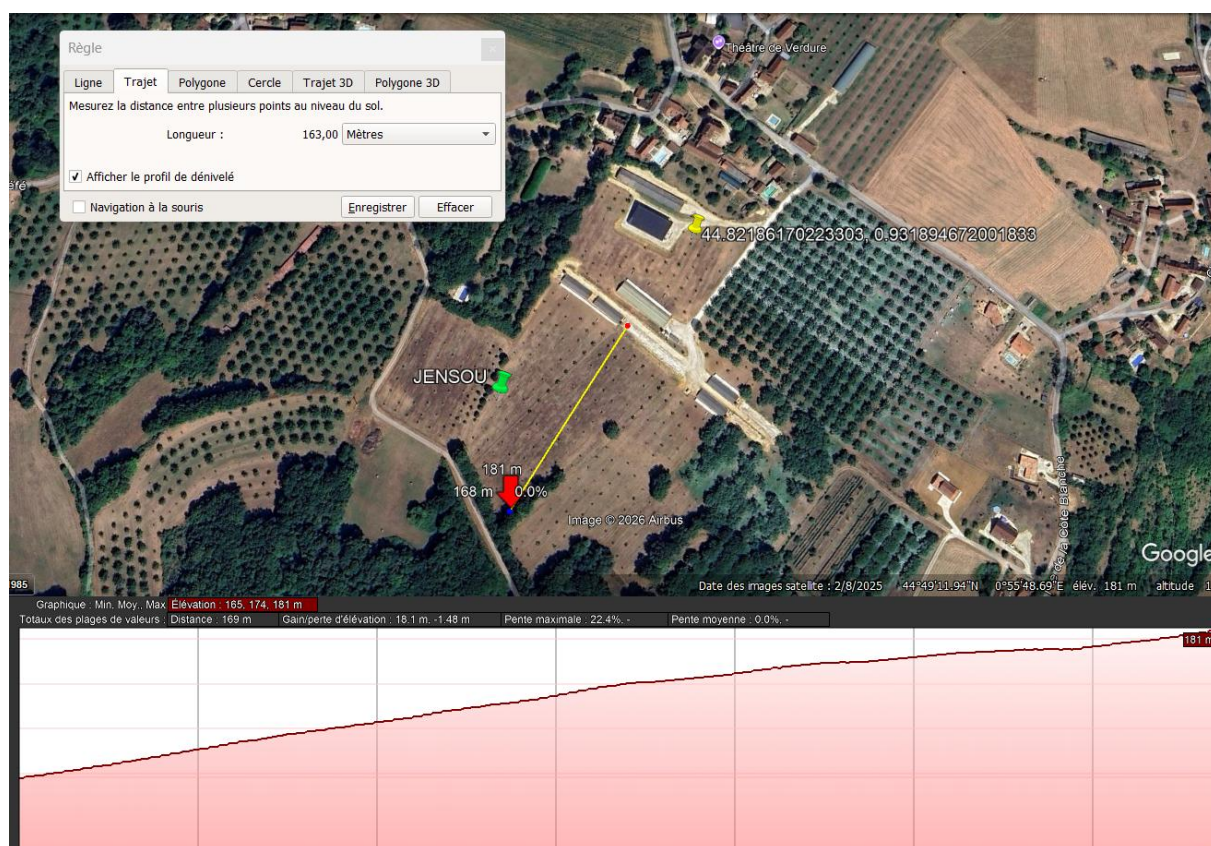


2. SOLUTION DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Pour ce projet, la gestion des eaux pluviales a été réfléchi en prenant en compte les critères topographiques de l'exploitation, la typologie du sol mais également l'activité en elle-même exercée sur l'exploitation.

1. Le profil altimétrique du site

Il s'avère que le terrain présente une pente naturelle allant du sud vers le nord. Nous allons donc utiliser cette pente pour gérer l'absorption naturelle des eaux pluviales sur le terrain concerné par le projet.



Le terrain présentant une pente naturelle d'orientation SUD / NORD présente l'avantage de faire descendre l'eau par gravitation.

Ces eaux de ruissellement permettent l'élargissement de la zone de pénétration dans le sol

2. La Typologie du sol

Le sol est majoritairement composé de **FERSIAL SOL (35%)** comme précisé ci-après :



FERSIALSOLS

Ensemble des SOLS ÉVOLUÉS

■ ■ Représentent 1,6 % du territoire métropolitain ■ ■

Les fersialsols sont des sols caractérisés par une couleur rougeâtre. Ils se sont constitués sous des climats méditerranéens ou tropicaux. Leur couleur rougeâtre provenant de la présence de cristaux de fer est apparue au cours de leurs processus de formation. L'horizon au contact de la roche est aussi plus argileux, très bien structuré, à bonne capacité d'échange et de rétention pour l'eau et les éléments nutritifs. Le matériau parental peut provenir de nombreux substrats géologiques, à l'exception des marnes.



Exemple d'un fersialsol observé à Arandon (Isère)



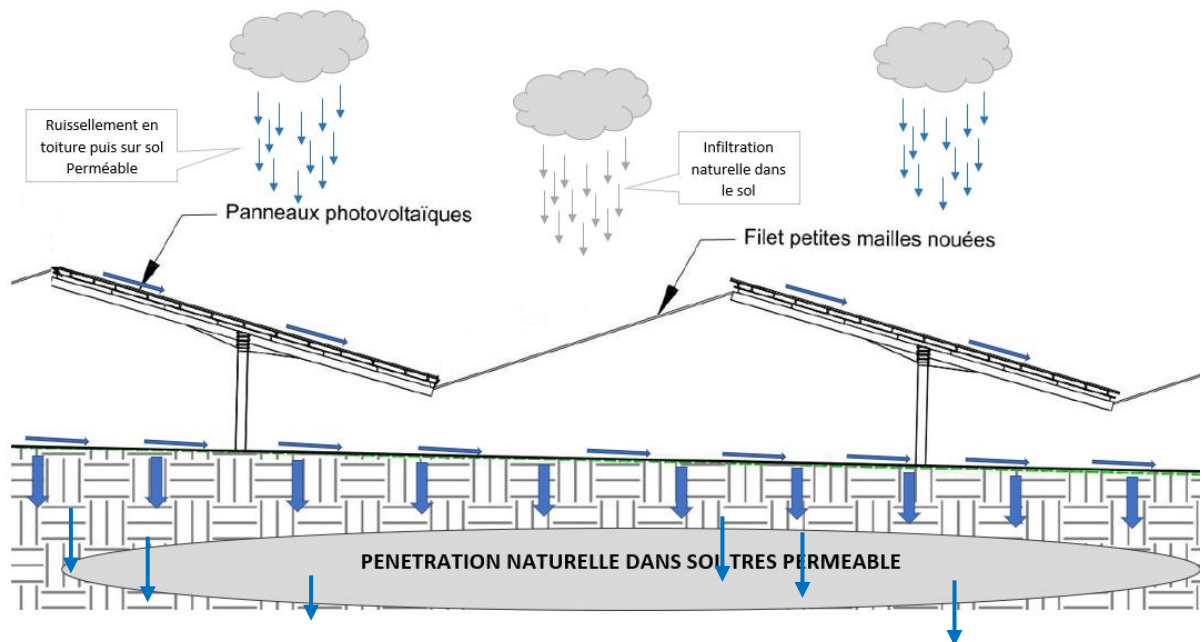
[Cliquez ici pour accéder au Géoportail](#)

Ce Type de sol présente des caractéristiques perméabilités très faibles. Cette typologie de sol est très drainante ce qui favorise la pénétration des eaux dans le sol et évite l'accumulation d'eau en surface.

3. La Solution retenue

NICOALS JENSOU élevant des poulets de chairs sur son site, la mise en place d'un bassin de rétention et donc la création d'un point d'eau attirerait nécessairement d'autres volatiles, notamment des oiseaux migrateurs, qui pourraient amener des maladies aviaires sur l'exploitation et donc avoir un impact négatif sur l'activité de l'exploitant. Cette solution n'a donc pas été retenue.

Voici ci-dessous un schéma explicatif présentant la solution retenue :



Le Principe est simple :

- Le sol présente des caractéristiques hydriques a fortes capacités d'absorption ce qui permet de le laisser faire son œuvre sans avoir besoin d'intervention humaine et sans nécessiter de travaux d'artificialisation par collecte ou drainage.

Afin d'éviter tout phénomène d'afflux d'eau concentré en bas de pente et de limiter l'imperméabilisation du sol sous les ombrières, chaque panneau photovoltaïque installé sur le rampant de 11,5 m sera espacé de 1,5 cm du panneau suivant.

Cet espacement permet la possibilité pour l'eau de s'écouler directement en bord de chaque panneau (un panneau mesurant 2,38 m × 1,13 m) et donc permet :

- une rupture du film d'écoulement,
- une dispersion homogène de la pluie sur l'ensemble du rampant,
- un ruissellement diffus plutôt que concentré,
- l'absence d'effet "toiture continue" qui pourrait générer un ruissellement linéaire agressif en bas de pente.

Cette configuration contribue ainsi à préserver le couvert végétal, à limiter le risque d'érosion ou de ravinement, et à garantir le bon fonctionnement du parcours d'élevage, même après l'extension de 2 ha.

Concernant la gestion des eaux pluviales collectées, le porteur de projet confirme qu'il n'envisage pas la création d'un bassin de rétention, celui-ci constituant un point d'eau permanent susceptible d'attirer les oiseaux sauvages migrateurs et donc d'augmenter le risque sanitaire lié à la grippe aviaire.

Pour répondre à cette contrainte sanitaire tout en assurant une réserve incendie réglementaire, il sera privilégié la mise en place d'une poche souple. Ce dispositif présente plusieurs avantages :

- absence d'attractivité pour l'avifaune (pas de miroir d'eau, pas d'accès pour les oiseaux),
- sécurisation sanitaire du site en réduisant les risques d'introduction d'agents pathogènes par les oiseaux migrateurs,
- intégration paysagère améliorée, la poche souple étant discrète et généralement de faible hauteur,

Bien que les haies existantes puissent constituer des milieux attractifs pour l'avifaune de passage, on ne peut pas les supprimer pour des raisons de biodiversité, de continuité écologique et d'intégration paysagère mais l'absence de point d'eau découvert et la présence d'une poche souple permettra de limiter fortement l'attractivité globale du site pour les oiseaux migrateurs.

4. Les Avantages de la solution retenue

L'absorption naturelle par le sol présente de nombreux avantages :

- Réalimentation des nappes phréatiques,
- Dépollution efficace des eaux pluviales par « filtration » et décantation (piégeage des matières en suspension) par la couche sédimentaire et la couche calcaire.
- Pas de modification paysagère et dans le tissu rural.
- Pas d'artificialisation et de travaux.

3. CONCLUSION

Au vu des éléments préalablement présentés, la mise en place d'un système de collecte des eaux pluviales et d'un bassin de rétention ne nous paraît pas adaptée à l'exploitation. En effet, une telle solution serait néfaste pour l'activité de l'exploitant puisqu'elle aurait pour effet d'attirer les oiseaux migrateurs et donc des maladies potentielles, ce que nous cherchons à éviter en mettant en place ces volières photovoltaïques. La capacité du sol à absorber les eaux via ses caractéristiques structurelles permettra donc l'infiltration naturelle des eaux pluviales dans les sols sans toutefois les imperméabiliser ou bien les artificialiser. Au vu de l'ensemble des éléments présentés précédemment nous opterons donc pour la solution la moins invasive qui est celle de la pénétration naturelle.